

Après l'incendie, la locataire retrouvée pieds nus dans les cendres

Un incendie a eu lieu mardi soir, au rez-de-chaussée d'une maison située rue Berthelot. La locataire, évacuée à l'arrivée des pompiers, a été retrouvée ce mercredi matin dans son logement. Elle a indiqué y avoir passé la nuit.

CAUDRY. Frédéric garde encore les stigmates de sa soirée de mardi, passée, dit-il, à extirper sa voisine d'un incendie et à observer les pompiers affairés à maîtriser le feu. Les traits tirés, l'odeur âcre des fumées toujours dans les narines, le voilà ce mercredi matin malgré tout disposée à rapporter les péripéties de la veille. Pour bien retracer la scène, le Caudrésien se plante devant la maison touchée par les flammes, jette un regard aux décombres jonchant la devanture et à l'intérieur de l'habitation.

La fenêtre, grande ouverte, donne sur un intérieur calciné, aux murs couverts de suie. « Il y a encore des dégagements de fumées... J'ai rappelé les pompiers », prévient-il.

Mais alors qu'il accueille les pompiers, voilà qu'apparaît, au rez-de-chaussée, la locataire. Hagarde, cigarette entre les lèvres, marchant pieds nus dans la suie et les débris de verre.

« Mais ? Qu'est-ce que vous faites là ? ! », s'étonne Frédéric. La locataire balbutie quelques mots incompréhensibles.

Les secours, s'étant rapidement aperçus de la présence de l'habitante, la recueillent dans une ambulance. « Elle a été transportée hier soir jusqu'à l'hôpital du Cateau-Cambrésis, après l'incendie », explique une source proche du dossier.

« Je me demande si elle a passé la nuit là, dans le logement », souffle alors Frédéric, tout aussi choqué que troublé : quelques heures plus tôt, il a quand même mouillé sa chemise pour que sa voisine ne soit plus en danger, pas pour



Après l'avoir secourue d'une pièce en feu mardi soir, le riverain a retrouvé sa voisine ce mercredi matin dans le logement sinistré. Elle a déclaré y avoir passé la nuit.

qu'elle revienne dans un logement incendié.

DU CATEAU À CAUDRY, À PIED, PIEDS NUS ?

C'est pourtant ce qu'elle aurait fait.

Selon les renseignements recueillis, la locataire aurait déclaré avoir quitté le centre hospitalier du Cateau mardi soir, et être retournée à Caudry, à pied, et pieds nus, pour passer la nuit dans la location brûlée.

« Il faut faire très attention avec cette version », explique cependant une source proche du dossier.

Les dires de la locataire n'ont pu être confirmés officiellement. Le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis, où les pompiers ont déposé la victime, a juste certifié

la prise en charge, mais n'a pas détaillé les raisons ni même la façon dont la personne aurait quitté l'établissement.

« On peut seulement dire que toutes les procédures ont été respectées. »

« C'est peut-être un proche qui l'a ramenée chez elle », poursuit cet autre interlocuteur.

Reste qu'elle s'est mise en danger. Ce ne serait pas la première fois : les policiers municipaux, la mairie, sont déjà intervenus à la suite d'intoxication au monoxyde de carbone.

Et la locataire est connue pour différentes addictions.

Ce mercredi, l'occupante a donc été une nouvelle fois prise en charge par les secours, puis par son médecin.

Elle fait l'objet d'une hospitalisation. ■

M. R.

Le feu né d'une bougie

CAUDRY. « Il était aux environs de 21 heures, lorsque j'ai appelé les secours, rapporte Frédéric, le voisin qui aurait été aux premières loges de l'incendie né mardi soir, chez sa voisine. Je sortais pour raccompagner ma sœur, quand j'ai vu un épais nuage de fumées qui flottait au-dessus du jardin public. Sur le coup, j'ai pensé que des gamins étaient en train de faire un feu... » Il se préparait à une bonne remontée de bretelles, mais en passant devant la maison de sa voisine, « J'ai vu, à travers la fenêtre, une lueur... Il y avait le feu, et de la fumée qui s'échappait de l'arrière de la

maison... ». L'homme indique alors « avoir pénétré à l'intérieur du logement », et avoir sorti manu militari la locataire. « Elle ne voulait rien entendre », souffle-t-il. Évidemment, il a appelé les pompiers. Les secours ont déployé deux lances afin de circonscrire l'incendie. La locataire, qui était alcoolisée lors des faits, avait inhalé des fumées, et a été transportée au centre hospitalier du Cateau-Cambrésis. Les informations qui nous sont parvenues suggèrent que l'incendie serait accidentel et proviendrait d'une bougie. ■



Le voisin pensait au départ que l'incendie provenait du parc proche.